



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg, le 14 juin 2018**

Monsieur le Président,

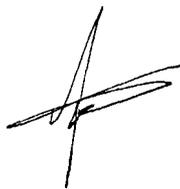
Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale au sujet du programme d'éducation plurilingue.

Le programme d'éducation plurilingue a été introduit par la loi du 29 août 2017 dans les crèches, au profit des enfants de 1 à 4 ans. Tous les enfants de cette tranche d'âge sont mis en contact avec le luxembourgeois et le français. Selon la loi du 29 juin 2017 portant modification de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental, l'initiation au français est prolongée aux cycles 1.1 et 1.2 de l'enseignement fondamental. Pour garantir une cohérence et une continuité avec le programme d'éducation plurilingue dans les crèches, au précoce et au cycle 1, il a été annoncé de poursuivre l'apprentissage du français oral, à partir de 2018/2019, dès le 1<sup>er</sup> trimestre au cycle 2.1.

Dans la mesure où les enseignants du cycle 2 devraient être suffisamment informés, initiés aux instructions pédagogiques et équipés du matériel didactique adéquat, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale :

- Est-ce que le personnel enseignant du cycle 2 a déjà été informé sur les changements prévus ?
- Les enseignants ont-ils reçus des instructions concrètes ? Dans l'affirmative, lesquelles ?
- Dans la négative, pour quelles raisons le Ministère n'a pas encore élaboré de telles instructions ?
- Est-ce que des formations sont prévues dans ce contexte, voire ont-été déjà offertes au personnel concerné ?
- Le personnel enseignant du cycle 2 dispose-t-il du matériel didactique adapté pour préparer l'enseignement et l'apprentissage du français chez les jeunes élèves ? Dans l'affirmative, de quel matériel s'agit-il ?
- Dans la négative, quelles sont les raisons ? Quand Monsieur le Ministre envisage-t-il prémunir le personnel enseignant avec le matériel didactique nécessaire ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Martine Hansen.

Martine Hansen  
Députée



Luxembourg, le 9 juillet 2018

Monsieur le Président de la Chambre  
des Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

## **Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire N° 3872 de Madame la Députée Martine Hansen**

Dans sa question parlementaire, l'honorable Députée demande des informations au sujet du programme d'éducation plurilingue et en particulier de l'apprentissage du français oral dès le début du cycle 2 de l'enseignement fondamental.

Afin de préparer au mieux l'implémentation de la nouvelle approche, tout le personnel enseignant de l'enseignement fondamental a été informé à plusieurs reprises sur les changements aux cycles 1 et 2 :

1. L'édition spéciale du Courrier de l'Éducation nationale « Circulaire de printemps » de mai 2018 renseigne sur l'éducation plurilingue au cycle 1 ainsi que sur l'initiation à la langue française au cycle 2.
2. Le 14 mai 2018, tous les enseignants ont été invités par courriel à une conférence au sujet de l'apprentissage du français au cycle 2, qui a eu lieu le 19 juin 2018 et lors de laquelle le nouveau matériel a été présenté.
3. Le 19 juin 2018, j'ai informé la presse et le grand public sur les changements dans l'apprentissage du français au cycle 2 et de la parution du nouveau matériel lors d'une conférence de presse.
4. Le même jour a eu lieu la conférence au Forum Geesseknäppchen, lors de laquelle Madame Hélène Vanthier, directrice adjointe, responsable des formations au Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'Université de Franche-Comté et spécialiste de l'enseignement du français langue étrangère et seconde en direction des jeunes publics, a présenté un exposé intéressant intitulé « Enseigner le français aux enfants en contexte multilingue luxembourgeois à travers une pédagogie active ». 700 enseignant(e)s de l'enseignement fondamental y ont assisté ainsi qu'à la présentation du nouveau matériel didactique *Salut, c'est parti !* pour l'initiation à la langue française au cycle 2.
5. Le 25 juin 2018, tous les enseignants ont reçu par courriel un dossier avec des informations sur le nouveau matériel (contexte, méthodes et approches, composition du livre, formations).
6. Le site [www.efrancais.lu](http://www.efrancais.lu) renseigne sur le concept et la méthode de l'initiation au français au cycle 2 et permet au personnel enseignant de consulter le manuel ainsi que le guide pédagogique et d'accéder aux fichiers audio ainsi qu'au matériel complémentaire.

Le 22 juin 2018, tous les enseignants du cycle 2 ont en outre reçu par « Instruction ministérielle » des informations concernant à la fois les compétences à développer en français à partir du cycle 2.1 et l'organisation pratique des leçons de français.

En ce qui concerne les formations spécifiques à ce sujet, il y a lieu de préciser qu'un large dispositif a été mis en place et qu'à ce jour, environ 100 enseignants ont déjà été formés. Jusqu'au 20 juillet 2018, 14 formations supplémentaires seront offertes sur différents sites pour environ 330 enseignants au total. Aux mois de septembre et octobre, 18 formations supplémentaires seront dispensées pour quelque 400 personnes. Il reste à noter que ces formations ne sont pas obligatoires, mais que l'intérêt est cependant énorme et que presque toutes les formations affichent complètes. Elles continueront à être offertes tant qu'il y aura une demande.

L'honorable Députée demande en outre à savoir si le personnel enseignant du cycle 2 dispose du matériel didactique adapté pour préparer l'enseignement et l'apprentissage du français chez les jeunes élèves.

Le 25 mai dernier, tous les enseignants de l'enseignement fondamental ont été informés par courriel que le nouveau matériel didactique est disponible pour la rentrée et qu'ils peuvent d'ores et déjà le consulter en ligne ou bien commander un exemplaire du manuel pour l'élève et du guide pédagogique moyennant un formulaire annexé.

Le matériel varié et complet se compose :

- d'un manuel pour l'élève ;
- d'un guide pédagogique pour l'enseignant ;
- de cartes-images pour l'enseignant ;
- de matériel audio (comptines, écoutes, saynètes, chansons), accessible dès à présent au personnel enseignant sur le site internet [www.efrançais.lu](http://www.efrançais.lu) ;
- de fiches pour la classe, téléchargeables dès à présent sur le site internet [www.efrançais.lu](http://www.efrançais.lu) ;
- d'un complément de littérature de jeunesse (à disposition dès à présent sur le site internet [www.efrançais.lu](http://www.efrançais.lu)) ;
- d'un complément sur les jours de fête au Luxembourg, dont l'élaboration est en cours ;
- d'une application web pour les élèves (élaboration en cours).



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse